

DESCRIPTION DES VEHICULES MARQUE SKODA

TYPES ET VERSIONS : EEF 673 EFF 673 EHH 673

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur..... SKODA - Mlada Boleslav
REPUBLIQUE TCHEQUE
0.1.1. Représentant accrédité..... Groupe VOLKSWAGEN France s.a.
11, avenue de Boursonne
02600 Villers-Cotterêts
0.2. Marque..... SKODA
0.3. Genre..... Camionnette
0.4. Types et versions..... EEF 673 EFF 673 EHH 673
0.5. Puissance administrative.....(CV) : 7 7 8

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 4 roues simples
1.1.1. Emplacement des roues motrices : à l'avant.
1.1.2. Emplacement des roues directrices : à l'avant.
1.2. Dimensions des pneumatiques : 165/70 R 13 (83)R.
1.3. Constitution de la coque : châssis-coque en tôle d'acier.
1.4. Emplacement et disposition du moteur : à l'avant, transversal.
1.5. Emplacement de la cabine de conduite : en arrière du moteur.

2. POIDS ET DIMENSIONS

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

	EEF 673 EFF 673	EHH 673
2.1. Poids total autorisé en charge .(kg) :	1510	1600
2.2. Poids total roulant autorisé(kg) :	2345	2285
2.3. Poids de la remorque dans la limite du P.T.R.A. :		
2.3.1. Remorque sans freins .(kg) :	400	400
2.3.2. Remorque avec freins .(kg) :	900	750
2.4. Charge maximale admissible :		
2.4.1. Sur l'essieu 1(kg) :	770	
2.4.2. Sur l'essieu 2(kg) :	900	
2.5. Voie avant.....(mm) :	1412 à 1424 selon jantes	
2.6. Voie arrière.....(mm) :	1372 à 1384 selon jantes	
2.7. Empattement.....(mm) :	2450	
2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :		
Ces poids peuvent augmenter en fonction des options disponibles :		
2.8.0. Total(kg) :	890	995
2.8.1. Sur l'essieu 1(kg) :	535	645
2.8.2. Sur l'essieu 2(kg) :	355	350
2.9. Porte-à-faux avant.....(mm) :	790	
2.10. Porte-à-faux arrière.....(mm) :	875	
2.11. Longueur hors-tout.....(mm) :	4115	
2.12. Largeur hors-tout.....(mm) :	1635	

3. MOTEUR

	EEF 673	EFF 673	EHH 673
3.1. Dénomination (type pollution et marquage) :	781 135B	781 136B	AEF
3.1.1. Marque :	SKODA	SKODA	VOLKSWAGEN
3.2. Description générale :	moteur à combustion interne, à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin		
3.2.1. Type :	à allumage commandé		
3.2.2. Cycle :	Diesel		
3.2.3. Nombre de temps :	4		
3.3. Nombre et disposition des cylindres :	4, en ligne		
3.4. Dimensions :			
3.4.1. Alésage (mm) :	75,5		79,5
3.4.2. Course (mm) :	72		95,5
3.4.3. Cylindrée (cm ³) :	1289		1896
3.5. Rapport volumétrique de compression :	8,8/1	9,7/1	22,5/1
3.6. Puissance maximale (kW/ISO) :	40	50	47
3.7. Régime de puissance maximale (tr/mn) :	5000	5500	4300
3.8. Couple maximal (m.daN/ISO) :	9,4	10,0	12,4
3.9. Régime de couple maximal (tr/mn) :	3250	3750	2500-3200
3.10. Régime de rotation maximal (tr/mn) :	5500	5700	5200
3.11. Carburant utilisé :	essence sans plomb 95 RON gazole		
3.12. Réservoir de carburant : d'une contenance de 42 litres environ, situé en avant de l'essieu 2.	dispositif de recyclage des vapeurs de carburant		
3.13. Mode d'alimentation :	injection monopoint		inj. mécanique indirecte
3.14. Type de filtre à air : sec.			
3.15. Allumage :	par bougies, distributeur, bobine d'induction, commandé par un dispositif magnétique assisté électroniquement		par compression
3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques :	12 Volts.		
3.17. Dispositif d'antiparasitage :	oui		
3.18. Refroidissement du moteur :	circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur électrique.		
3.19. Nombre de silencieux d'échappement :	3 dont 1 catalyseur.		
3.20. Niveau sonore au point fixe :			
3.20.1. Valeur du niveau sonore dB(A) :	77	81	82
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/mn) :	3750	4125	3225
3.20.3. Emplacement de la sortie d'échappement :	à l'arrière à gauche du véhicule.		
3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption :	à proximité de la plaque constructeur (ne concerne que EHH 673).		

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesses : mécanique à 5 rapports avant et une marche arrière.
4.1.1. Emplacement du levier de commande : au plancher.
4.2. Type d'embrayage : monodisque à sec.
4.2.1. Mode de commande : par câble.
4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par 2 joints homocinétiques.
4.4. Démultiplication de la transmission :
4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 165/70 R 13 = 1725
4.4.2. Démultiplications et vitesses à 1000 tr/mn :
4.4.2.1. Boîte équipant les types EEF 673 et EFF 673

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn
1	13/43 = 0,3023	18/75 = 0,2400	0,0726	7,509
2	23/44 = 0,5227		0,1254	12,984
3	30/38 = 0,7895		0,1895	19,611
4	41/38 = 1,0789		0,2589	26,800
5	46/33 = 1,3939		0,3345	34,624
AR	13/38 = 0,3421		0,0821	8,498

4.4.2.2. Boîte équipant le type EHH 673

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn
1	13/43 = 0,3023	20/67 = 0,2985	0,0902	9,340
2	23/44 = 0,5227		0,1560	16,149
3	30/38 = 0,7895		0,2357	24,392
4	41/38 = 1,0789		0,3221	33,333
5	46/33 = 1,3939		0,4161	43,065
AR	13/38 = 0,3421		0,1021	10,569

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

- 4.5. Vitesse maximale : EEF 673 EFF 673 EHH 673
sans hard-top 135 km/h env. 140 km/h env.
avec hard-top 130 km/h env. 135 km/h env.
4.6. Indicateur de vitesse : oui
4.7. Compteur kilométrique : oui

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : roues indépendantes, ressorts hélicoïdaux, amortisseurs télescopiques de type hydraulique, triangle inférieur.
5.2. Arrière : train à déformation programmée agissant par torsion, ressorts hélicoïdaux, et amortisseurs télescopiques de type hydraulique.

6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : à crémaillère, avec assistance hydraulique en option.
6.2. Diamètre de braquage hors-tout : 11,2 m environ.

7. FREINAGE

- 7.1. Frein de service : à double circuit, agissant diagonalement (type X).
7.2. Répartiteur de freinage : oui, par valves régulatrices de pression en sortie du maître-cylindre agissant sur les roues arrière ou asservi à la charge.
7.3. Frein de secours : assuré par l'indépendance des circuits du frein de service.
7.4. Frein de stationnement : mécanique, agissant sur les roues arrière.
7.5. Mode de transmission des efforts aux roues
7.5.1. Frein de service : par fluide hydraulique.
7.5.2. Frein de secours : par fluide hydraulique.
7.5.3. Frein de stationnement : par câbles.
7.6. Assistance du frein de service : utilisant la dépression existant dans la tubulure d'admission.
7.7. Réservoir de fluide : à niveau visible, placé sous le capot moteur.
7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances : voyant lumineux de couleur rouge placé sur la planche de bord.
7.7.2. Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de niveau du fluide.
7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : à la clé de contact
7.8. Type de freins :
7.8.1. Frein de service :
7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : à disques
7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : à tambours
7.8.2. Frein de secours : à disque et tambour
7.8.3. Frein de stationnement : à tambours

8. CARROSSERIE

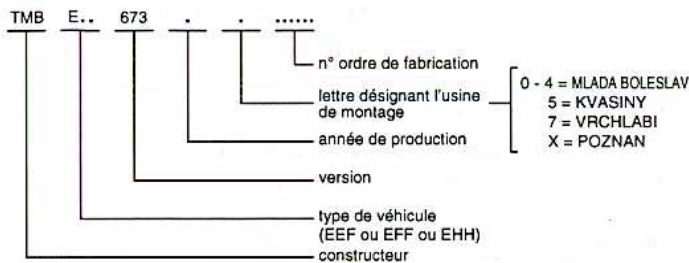
- 8.1. Carrosserie : Plateau
Option : Fourgon (avec toit amovible métallique ou en matériau synthétique)
- 8.2. Matériaux constituant la carrosserie : tôle d'acier.
 - 8.2.1. Toit ouvrant : en option (verre trempé).
- 8.3. Nombre de places assises : 2
- 8.4. Sièges :
 - 8.4.1. Places avant : sièges séparés réglables.
 - 8.4.2. Places arrière : néant.
- 8.5. Nombre de portes : 2
 - 8.5.1. Fermetures : de sécurité à 2 positions.
- 8.6. Emplacement et ouverture des vitres par côté/dont montantes et descendantes : 1/1
- 8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
 - 8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté.
 - 8.7.2. Vitres latérales : verre trempé.
 - 8.7.3. Lunette arrière : verre trempé.
- 8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité
 - 8.8.1. Places avant : 2 ceintures 3 points avec enrouleur
 - 8.8.2. Places arrière : néant.

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : 2
- 9.2. Feux de croisement : 2 incorporés aux feux de route.
- 9.3. Feux de position avant : 2 incorporés aux feux de route.
- 9.4. Feux rouges arrière : 2
- 9.5. Indicateurs de changement de direction :
 - 9.5.1. Avant : 2 indépendants.
 - 9.5.2. Arrière : 2 groupés avec les feux rouges.
 - 9.5.3. Latéraux : 2 indépendants.
- 9.6. Feux de freinage : 2 incorporés aux feux rouges.
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants.
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
 - 9.8.1. Arrière : 2 incorporés aux feux rouges.
- 9.9. Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.
- 9.10. Feux de marche arrière : 2 groupés avec les feux rouges.
- 9.11. Feux de brouillard :
 - 9.11.1. Arrière : 2 groupés avec les feux rouges.
 - 9.11.2. Avant : 2 en option indépendants.

10. DIVERS

- 10.1. Accessoires
 - 10.1.1. Essuie-glace : 2 à 2 vitesses, balayage intermittent.
 - 10.1.2. Lave-glace : oui.
 - 10.1.3. Rétroviseurs : 3 (2 extérieurs et 1 intérieur)
 - 10.1.4. Avertisseur sonore : 1
 - 10.1.5. Dispositif antivol : oui, agissant par blocage de la colonne de direction.
- 10.2. Marques d'identité
 - 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : dans le compartiment moteur, sur la traverse supérieure du radiateur, côté droit.
 - 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : dans le compartiment moteur, sur le renfort du passage de roue, côté droit
 - 10.2.3. Structure du numéro d'identification :



- 10.2.4. Le numéro d'identification commence à : TMBE673T.000001 ou TMBEFF673T.000001 ou TMBEHH673T.000001
- 10.2.5. Identification du moteur : frappé à froid sur le bloc moteur au-dessus du carter de distribution.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genre CTTE de marque SKODA types - versions EEF 673 - EFF 673 - EHH 673 livré carrossé satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.98 et R.104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

NOTA 1 : Niveau sonore conforme aux prescriptions réglementaires applicables au 1^{er} octobre 1996 (92/97/C.E.).

NOTA 2 : Emissions de gaz polluants conformes à la Directive 94/12/C.E.

Monthéry, le 30 juillet 1996
Le Chef du Centre National
de Réception des Véhicules
D. LE POAC

Vu et approuvé :
Enregistré sous le N° AU-2485.96.00
Fait à Paris, le 30 juillet 1996
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement
d'Ile de France
Le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression
I. KOCHER